

Organisation de la profession en France

Exemple de la région Aquitaine



Qu'est-ce qu'une profession réglementée?

- ✿ C'est une profession née de la loi : délégataire d'un service AU public
 - Quand ? Lot d'ordonnances en 1945 (OEC : 19 septembre)
 - Où ? En France. Découpage territorial avant le découpage administratif des années 70-80. CRO Aquitaine hors Dordogne.
 - Pourquoi ? Besoin, après la 2^{de} Guerre Mondiale, pour la reconstruction de l'Etat, de sécuriser certaines activités-clés de la sphère privée telle que l'activité comptable pour assurer les recettes de l'Etat (assiette fiscale) et protéger les entreprises en leur garantissant une qualité de service homogène et fiable.
 - Comment ? Par un contrôle d'un ordre, une surveillance de l'Etat (tutelle), l'octroi de prérogatives d'exercice et la création d'obligations et de devoirs (déontologie)



L'ordre des experts-comptables en chiffres

19 000 experts-comptables

15 000 Hommes, 4000 femmes
6 400 stagiaires

1 Conseil Supérieur

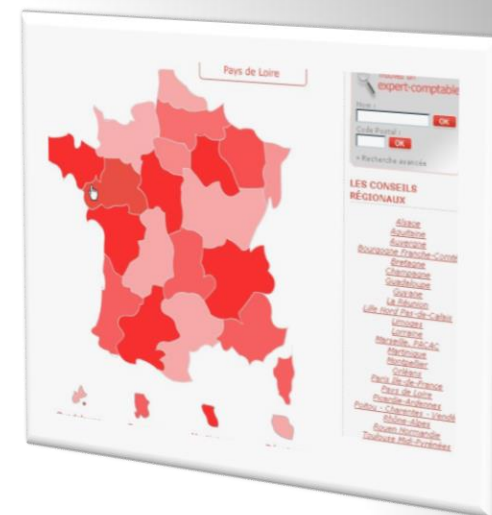
**23 Conseils
Régionaux**

15 400 sociétés d'expertise

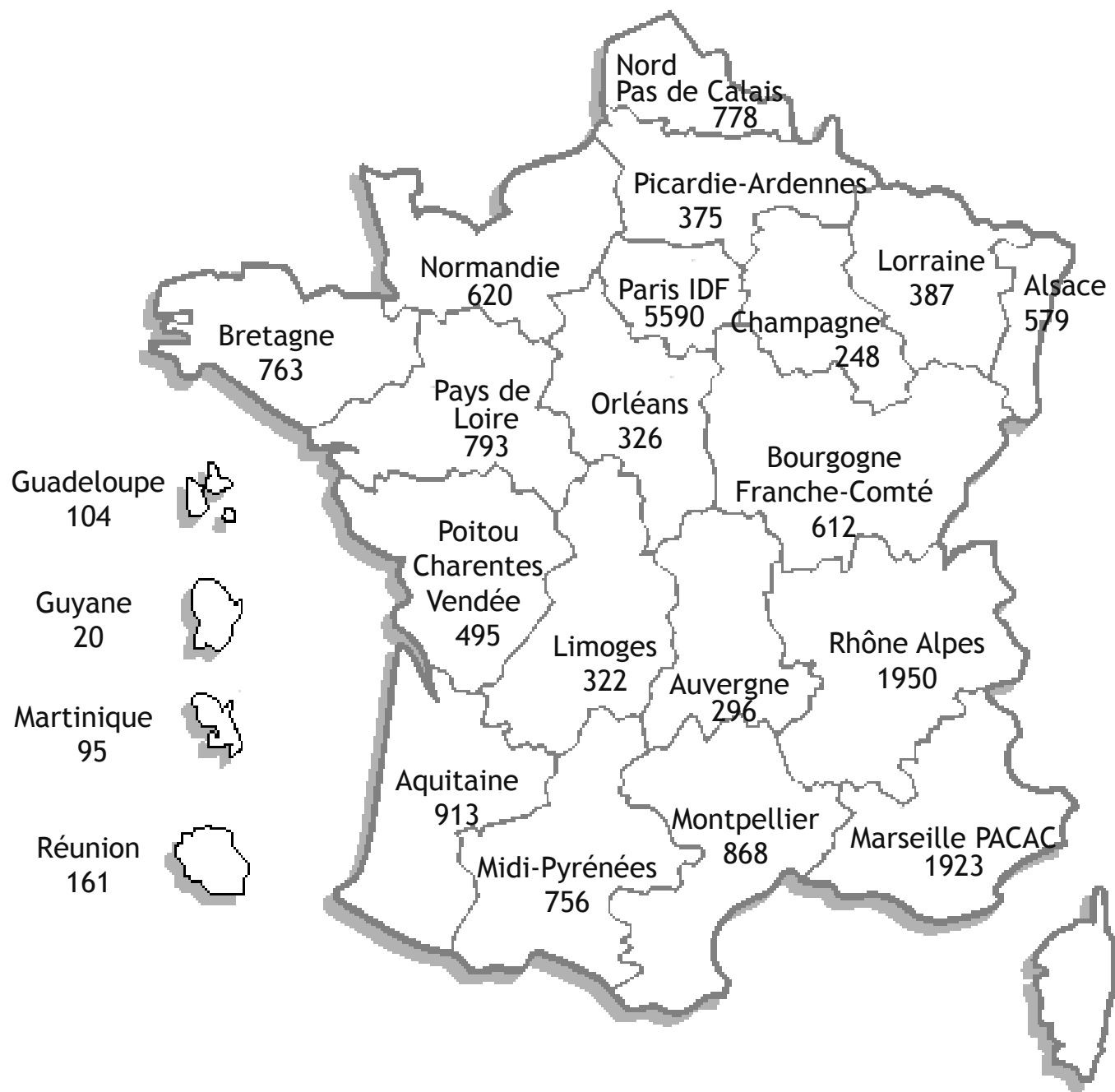
500 sociétés de participation

8 Mds Chiffres d'affaires

+ 120 000 salariés

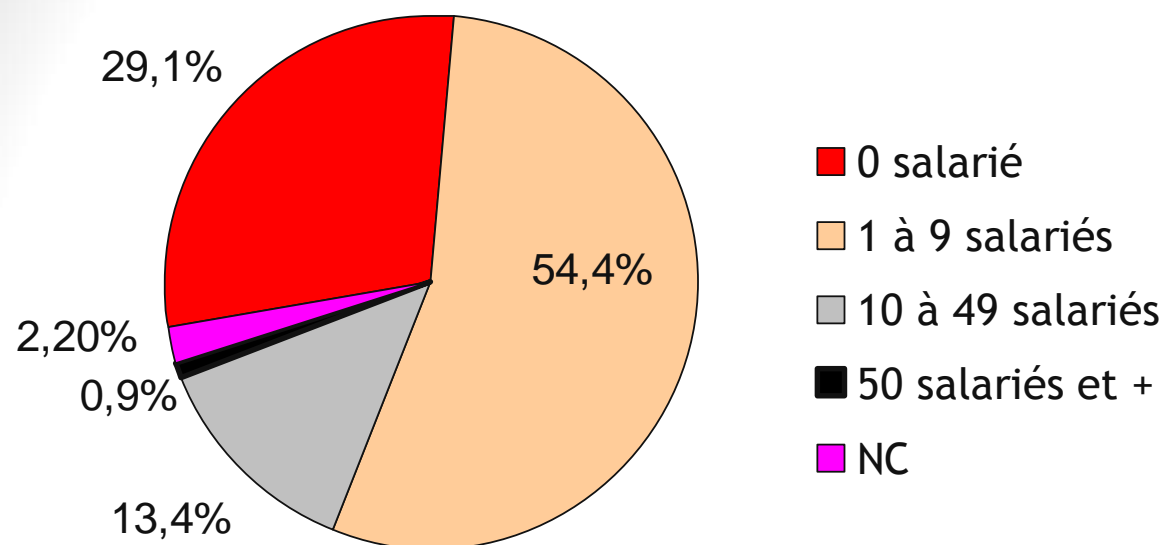


Répartition des experts-comptables en France



Les cabinets d'expertise comptable en France

Les cabinets par tranche d'effectifs (Source : INSEE 2006)



Une institution nationale : sa mission principale

- ✿ L'Ordre des Experts-Comptables est une institution nationale de droit privé qui a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, la défense et le développement de la profession d'expert-comptable tant en France qu'à l'étranger.
- ✿ Il veille au respect de la déontologie professionnelle.
- ✿ Il met en œuvre les normes et publie des recommandations. Il participe à l'élaboration de la doctrine comptable nationale et internationale.



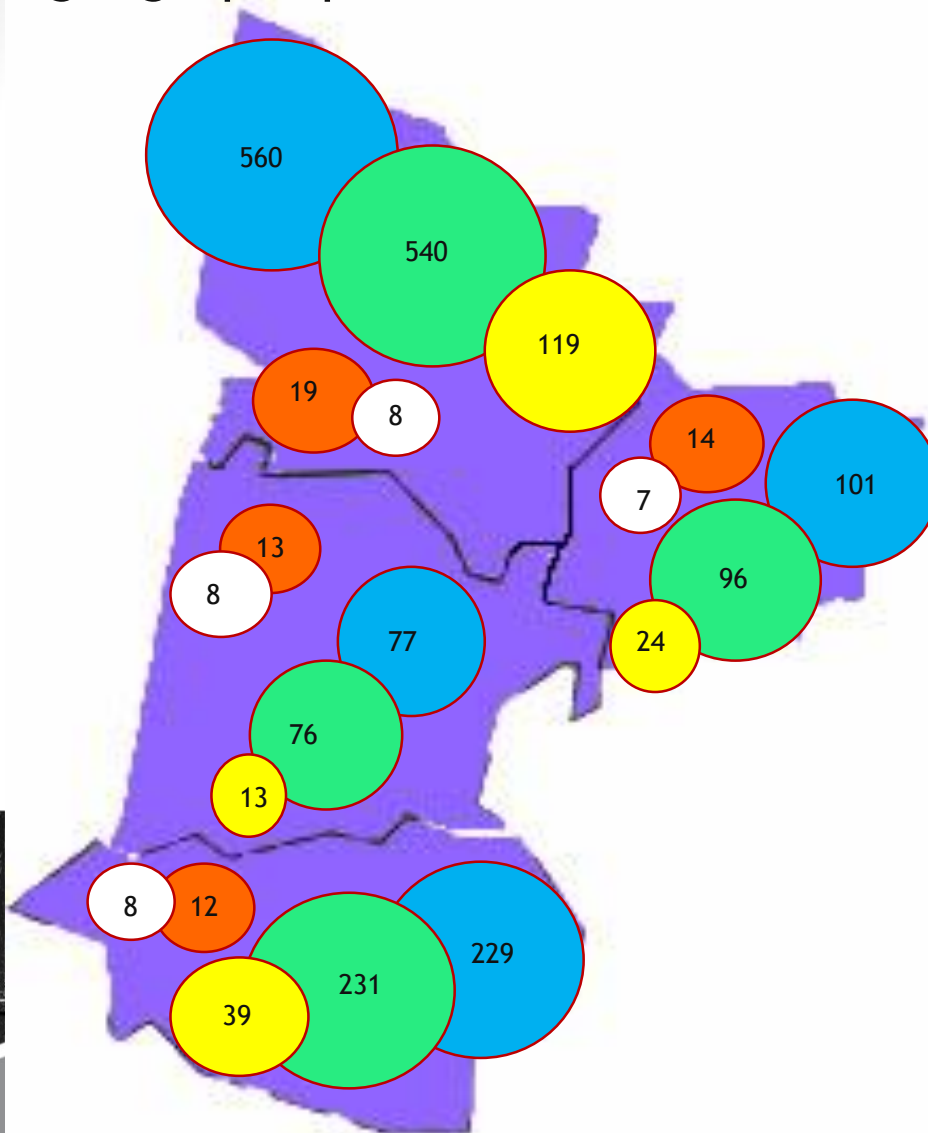
Une institution nationale force de propositions

- ✿ Au-delà de sa mission régaliennne, sa proximité avec le monde de l'entreprise lui permet d'intervenir sur les questions visant à assurer **une meilleure efficacité aux entreprises** et faire des propositions en la matière.
- ✿ Il assure également auprès de ses membres l'accompagnement nécessaire en matière de formation, lui permettant de jouer un rôle majeur de **conseiller au quotidien** auprès des chefs d'entreprise, tant en matières fiscale, sociale, comptable, qu'agricole, associative, ou en développement durable.
- ✿ Il contrôle l'exercice professionnel et la qualité des services apportés aux clients



La profession en Aquitaine

Répartition géographique



Total en Aquitaine



4500 collaborateurs
75 000 entreprises clientes